

*Le Sud*



Une randonnée  
de 3 300 km  
à vélo



# L'ANGE DES VENTS FAIT LE TOUR DU QUÉBEC

Une campagne  
électorale  
passionnante  
à la mairie  
de Gracefield.



BERNARD DUFFY



JACQUES LAFRENIÈRE



YVES CÔTÉ



RÉAL ROCHON

UNE LUTTE À FINIR  
ENTRE QUATRE  
CANDIDATS

**METRO**  
**BER-JAC**

« Chez Métro, la plus  
grande sélection  
de viandes fraîches ! »



De la viande à volonté, pour sa fraîcheur et sa qualité. Le service à l'auto est offert en tout temps.

27, Principale, Gracefield

Tél.: 463-3490



## CAMP ET CENTRE DE CONFÉRENCES DE GRACEFIELD

# La ville essuie un troisième refus

(J. L.) Gracefield- La Ville de Gracefield devra rembourser les taxes foncières perçues et imposées au Camp et Centre de conférences de Gracefield à la suite d'une décision finale rendue par le Tribunal administratif du Québec.

L'entreprise en question est exemptée du paiement de toute taxe foncière. En plus des sommes perçues en taxes, la Ville devra, obligatoirement rembourser les intérêts puisque le propriétaire n'a pu profiter de ces argents depuis 2004.

La Ville a perçu des sommes de l'ordre de 6 700 \$ par année au cours des deux dernières années. Lors de la séance ordinaire du conseil du mois d'août, les élus municipaux ont majoritairement résolu d'abandonner le dossier à la suite d'un troisième refus du Tribunal administratif du Québec.

Le conseiller Roger Éthier est d'avis que les propriétaires en question devraient faire leur part dans la communauté «étant donné que c'est du monde de l'extérieur qui profite de notre région.»

Le maire Réai Rochon a précisé que la ville devait se résigner à la suite d'un troisième refus. «Retourner en appel signifie des frais. Nous devrions en discuter lors d'un prochain caucus des élus.»

Les valeurs apparaissant au rôle triennal des immobilisations pour 2004 sont les suivantes: 121 000 \$ pour le terrain et 328 000 \$ pour le bâtiment pour une valeur totale uniformisée de 466 960 \$.

Le débat a porté sur le fait que la partie intimée ne reconnaît pas que l'immeuble soit utilisé dans la poursuite immédiate de ses objets constitutifs de nature religieuse ou charitable. Une demande à la Commission municipale du Québec a été soumise, le 10 décembre 2001, afin que cette dernière reconnaisse "Le bureau de fiducie de l'église presbytérienne au Canada" comme étant une personne morale à but non lucratif afin d'obtenir l'exemption de taxes foncières prévue par la loi. Au terme de son analyse, la Commission municipale du Québec rejetait la demande de reconnaissance ainsi soumise parce que les activités menées

par la part requérante ne respectaient pas les exigences de l'article 243.8 de la loi.

Suite à cette décision, la partie requérante a soumis une demande de révision administrative à l'office municipal responsable de l'évaluation foncière afin de procéder à l'exemption de l'immeuble en litige, non pas en conformité de l'article 204.10, mais bien de l'article 204.12: sont exempts de toute taxe foncière, municipale ou scolaire tout immeuble appartenant à une institution religieuse ou à une fabrique, utilisé par elle ou gratuitement par une autre institution religieuse ou une autre fabrique, non en vue d'un revenu mais dans la poursuite immédiate de ses objets constitutifs de nature religieuse ou charitable, de même que ses dépendances immédiates utilisées aux mêmes fins. Il est admis, selon le TAQ que l'immeuble en litige appartient à une institution religieuse, qu'il est utilisé par elle, non en vue d'un revenu.

Au moyen de documents et de témoignages, les représentants du Camp et Centre de conférences de Gracefield ont établi que les activités menées dans cet

établissement se distinguent nettement d'un camp de vacances traditionnel. Pour le TAQ, il est évident qu'il ne s'agit pas d'un camp de vacances, au sens strict du terme, où les enfants et parents viennent s'amuser; au Camp de Gracefield, il s'y dégage un atmosphère de spiritualité que l'on ne retrouve pas dans les camps de vacances de style dit de "colonie de vacances". Les activités religieuses font partie de la vie du camp, où majoritairement, les participants sont déjà membres de l'église presbytérienne.

### La décision

Dans le présent dossier, la partie requérante a fait la preuve que les immeubles dont elle demande l'exemption de taxes foncières sont utilisés non en vue d'un revenu, mais dans la poursuite immédiate de ses objets constitutifs de nature religieuse ou charitable. C'est pourquoi, les requérants seront exempts de toute taxe foncière municipale ou scolaire conformément à un article de la Loi sur la fiscalité municipale. Dans ce cas, la décision est rétroactive au 1er janvier 2004.

## REPRÉSENTATION POLITIQUE

# L'Aféas réclame la parité hommes-femmes à l'Assemblée nationale

(J.L.) Gracefield- Il faut s'attendre à ce que de plus en plus de femmes se portent candidates aux élections municipales du dimanche 6 novembre prochain dans toutes les municipalités de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce phénomène n'est pas étranger à la sensibilisation orchestrée à cet effet par l'Aféas de Gracefield.

Cette parité hommes-femmes en politique a fait l'objet d'une analyse au récent congrès. "L'égalité n'est pas seulement une affaire de salaire a lancé Diane Brault, présidente de l'Aféas, au rassemblement qui a réuni près de 400 congressistes au Mont Sainte-Anne. Il faut aussi instaurer des mesures qui permettront aux femmes d'arriver à une vraie parité."

L'Assemblée nationale compte 32 % de femmes. La représentativité féminine à la Chambre des Communes à Ottawa n'est que 20 % et les femmes ne forment que 10 % de la représentativité municipale.

### Appui de Pauline Marois

L'offensive de l'Aféas est partagée par la candidate à la direction du Parti Québécois, Pauline Marois. Cette dernière

a indiqué que le Québec est déjà en avance sur les autres provinces canadiennes dans sa quête d'égalité entre les sexes. "La situation au Québec est plutôt exemplaire par rapport au reste du Canada. Nous avons fait de belles avancées, mais il y a encore du travail à faire."

### L'éducation sexuelle des adolescents

Les femmes présentes au 39e congrès de l'Aféas n'ont pas fait de débat sur le port du string. Elles en ont profité pour faire le point sur l'éducation sexuelle des adolescents. "La pornographie dans Internet et à la télévision nous touche beaucoup. Il faut que le gouvernement prenne des mesures pour contrer ce phénomène", a dit la présidente Diane Brault.

Estimant être plus modérée que les jeunes libéraux, l'Aféas propose, en premier lieu, une amélioration de l'éducation sexuelle pour que les jeunes prennent conscience de la situation.

Il a également été question de la pénurie de médecins en régions éloignées, de l'obésité, l'énergie nucléaire et le travail au foyer, principal cheval de bataille de

l'Aféas. La reconnaissance du travail au foyer, par la Régie des Rentes du Québec, restera une des pierres angulaires du congrès 2005. "Depuis cinq ans, les mentalités ont bien changé. De plus de plus de gens prennent conscience que le travail au foyer, c'est le travail qui ressemble à celui

des éducatrices", ajoute Mme Brault.

L'égalité et la parité seront également à l'ordre du jour puisque l'Aféas se porte à la défense de cette cause qui a le vent dans les voiles. "On veut atteindre l'égalité et la parité partout, tant économiquement que politiquement", conclut Mme Brault.

## La Ville de Gracefield s'implique dans la Soirée Méritas

(J.L.) Gracefield- Les élus municipaux de Gracefield, lors de la séance régulière du conseil municipal de septembre, ont résolu de s'impliquer directement dans la Soirée Méritas qui souligne son 35e anniversaire.

La Ville de Gracefield, comme c'est la coutume depuis plusieurs années, offre le cocktail aux participants de la soirée ce qui équivaut à une participation financière de l'ordre de 350 \$.

Pour souligner son 35e anniversaire, le comité organisateur introduit un nou-

veau titre, pour l'édition 2005 seulement, soit celui de "citoyen(ne) de l'année". Une plaque sera remise à la personne qui aura été sélectionnée par le comité permanent. Le coût de cette plaque qui est 200 \$ sera épongé par la Ville de Gracefield.

"Il s'agit de la soirée de l'année à Gracefield et comme d'habitude nous n'hésitons pas à collaborer dans l'organisation de cette belle fête municipale", d'indiquer Réal Rochon, maire de Gracefield.

Chauffez-vous  
en toute sécurité avec  
les foyers **SÉCURITÉ.**

- Matériaux de construction
- Peinture • Quincaillerie • Électricité

**MATÉRIAUX LAC STE-MARIE inc.**

118, chemin de Lac Ste-Marie Tél.: (819) 467-2070  
Lac Ste-Marie (Québec)

*L'endroit rêvé pour vous  
amuser ou vous reposer !*

- Hébergement • Réceptions de tous genres
- Réunions • Mariage

Restauration du mercredi au dimanche



339, chemin du Lac Ste-Marie, Kazabazua  
C.P. 95, Lac Ste-Marie (Québec), J0X 1Z0  
Téléphone (819) 467-3797  
Site Web : [www.aubergerives.com](http://www.aubergerives.com)





## ÉLEVAGES À FORTE CHARGE D'ODEUR SUR LE TERRITOIRE

## La MRC devra modifier son règlement

(J.L.) Gracefield- Québec ne peut permettre l'entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire, adopté en mars dernier par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, qui vise à régir l'implantation des élevages à forte charge d'odeur sur son territoire.

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, sur l'invitation de la ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec, Nathalie Normandeau, devra revoir sa réglementation en la matière.

Le règlement, tel qu'il est rédigé, n'est pas conforme aux orientations gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles. La majorité des dispositions du règlement, selon la

ministre, ne sont pas justifiées si bien que le gouvernement ne peut en évaluer la pertinence en termes de besoins et de solutions. La ministre ne peut donc conclure que la MRC concilie de façon adéquate, dans une perspective de développement durable, ses responsabilités à l'égard du développement des activités et des entreprises agricoles et celles relatives à la cohabitation harmonieuse des usagers en zone agricole.

## Retour à la table de travail

La MRC devra donc réexaminer et justifier les dispositions concernant les élevages sur gestion liquide des déjections en termes de limitations et de zones d'application; définir la notion d'immeuble protégé

et la liste des autres éléments sensibles, dont plusieurs sont inacceptables ou à expliquer en raison de l'absence d'enjeu de cohabitation; appliquer les mesures de protection à l'ensemble des rivières et des plans d'eau du territoire; les puits de captage d'eau potable et les bâtiments d'élevage à l'égard desquels certaines mesures prévues sont différentes de celles contenues dans le Règlement de captage des eaux souterraines ou dans le Règlement sur les exploitations agricoles; tenir compte des facteurs d'atténuation prévus unilatéralement alors que ces mesures sont censées faire l'objet du processus de consultation publique préalable à l'émission d'un certificat pour les projets porcins de

même que déterminer les superficies de plancher des élevages à forte charge d'odeur qui n'assurent pas la viabilité financière des entreprises d'élevage, notamment de suidés. Elle devra également compléter la définition de cours d'eau en s'assurant qu'elle s'applique à tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent, tels que définis par la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

La ministre accorde à la MRC un délai de 90 jours pour y apporter les modifications requises. Ce délai a pour effet de prolonger, d'une période équivalente, l'effet de gel de l'avis de motion adopté par la MRC le 16 mars dernier.

## CENTRE DE LA PETITE ENFANCE VALLÉE SOURIRE

## La Ville de Gracefield rajuste son tir

(J.L.) Gracefield- La vente du terrain n'est pas encore finalisée si bien que les travaux de construction d'une garderie du Centre de la Petite Enfance Vallée Sourire à Gracefield n'ont pas encore débuté. La nouvelle construction sera érigée sur un terrain de la municipalité au parc municipal.

Comme des retards sont signalés dans le projet, la Ville de Gracefield, qui y contribue financièrement, a adopté un nouvel échéancier quant aux versements qui garantissent sa participation au projet.

Les élus municipaux de Gracefield, lors

de la séance régulière du conseil de septembre, ont donc adopté un nouvel échéancier quant aux modalités de paiements de la Ville dans le projet. Une première tranche de 8 053.21 \$ sera versée dès janvier 2006. Des tranches identiques de 4 200 \$ seront versées chaque mois de janvier jusqu'en 2010.

«Il s'agit d'un projet important. C'est pourquoi nous avons dû repousser nos versements à cause des retards signalés dans le projet», d'indiquer le maire de Gracefield, Réal Rochon.

## SYSTÈME INTÉGRÉ DE RADIOCOMMUNICATIONS POLICIÈRES

## Gracefield n'approuve pas le projet de la Sûreté du Québec

(J.L.) Gracefield- La Ville de Gracefield appuie le Syndicat de la fonction publique du Québec et signifie son profond désaccord avec le scénario envisagé par la Sûreté du Québec de modifier le système intégré de radiocommunications policières.

Ce nouveau système permettrait de réduire de onze à deux, le nombre de ses centres d'appels qui sont actuellement répartis dans les régions administratives du

Québec. La Sûreté du Québec en profitera alors pour abolir 363 postes de préposés aux télécommunications. Ce scénario priverait les régions de service de proximité de première importance et de retombées économiques considérables.

La Ville s'objecte donc à la fermeture de onze centres régionaux qui aurait pour effet d'appauvrir les régions rurales du Québec. Les élus ont adopté une résolution en ce sens à la séance ordinaire du mois d'août.

ENSEIGNES  
**Rapido**

**AFFICHEZ VOS COULEURS  
EN UN CLIN D'OEIL**

Enseignes de tous genres  
Magnétiques  
Bannières  
Lettrage de véhicules

Impression digitale  
Lettrage de vitrines  
Articles promotionnels  
Trophées et plaques

**IMPRESSIONNEZ VOTRE ENTOURAGE**

**METTEZ DE LA COULEUR DANS VOS IMPRESSIONS.**

**LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION**

Daniel Marcil, propriétaire - 74 ch. Blue-Sea, Gracefield, Qc J0W 1W0

Tél. : (819) 463-9939 - Cell. : (819) 441-4193

Courriel : enseignerapido@gracefield@hotmail.com

ENSEIGNES / SIGNS  
**Rapido** Gracefield  
**MEILLEURS PRIX**  
Les prix de Montréal en Haute-Gatineau !!

**IMPRESSIONS COULEURS**

**5000 CARTONS PUBLICITAIRES**

5000 ENCARTS EN PROCÉDÉ D'IMPRESSION QUATRE COULEURS (similaire à ce carton)

CARTONS LUSTRÉS ET ÉPAIS - 2 CÔTÉS EN COULEUR

4" x 2" = 179\$	4" x 6" = 269\$
4" x 3" = 199\$	4" x 7" = 299\$
4" x 4" = 219\$	4" x 8" = 339\$
4" x 5" = 239\$	4" x 9" = 379\$

Autres grandeurs sont disponibles sur demande

**CARTES D'AFFAIRE** Procédé CMYK

Quantité:	250	500	1000	2500	5000
1 côté:	69\$	99\$	129\$	169\$	179\$
2 côtés:	99\$	129\$	139\$	179\$	189\$
4 côtés (pliée):	249\$	299\$	359\$	399\$	419\$

**BROCHURES**

Qty	N&B	1couleur	2coul.	4coul.
1,000	\$150	\$200	\$250	\$695
5,000	\$350	\$450	\$550	\$795
10,000	\$550	\$625	\$775	\$995

**BILLETTS** numérotés & perforés très sécuritaire

100: 45\$ / 200: 55\$ / 300: 65\$ / 400: 75\$ / 500: 85\$

**CARTES PLASTIQUES** Cartes d'identité Cartes VIP

Format carte de crédit	25	100	250
Encre noire sur carte argent/or	55\$	160\$	335\$
Or ou argent sur carte noire	55\$	160\$	335\$
Pleine couleur sur carte blanche	65\$	190\$	395\$

**POSTERS** voyez tous les choix et encore plus!!!

8.5" x 11" / 11" x 17" / 12" x 18" / 13" x 19" / 12" x 36" / 18" x 24"

Daniel Marcil

(819) 463-9939

74 ch Blue-Sea, Gracefield, Qc

Cell.: (819) 441-4193



## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE RISQUE D'ÊTRE PALPITANTE

# Une lutte à quatre à la mairie de Gracefield

(J.L.) Gracefield- Jacques Lafrenière, Bernard Duffy, Yves Côté et Réal Rochon, le maire sortant, qui a finalement confirmé sa présence sur les rangs la semaine dernière, sont les quatre candidats connus à la mairie de Gracefield en vue du scrutin municipal du dimanche 6 novembre prochain.

Jacques Lafrenière est en campagne depuis quelques semaines déjà. Il a terminé son porte-à-porte dans Wright et a amorcé, la

un moratoire sur tout projet de construction d'une autre salle communautaire. J'entends respecter les engagements contractuels déjà en vigueur mais décréter un moratoire sur les dépenses non-engagées. Il faudra repenser l'utilisation des édifices municipaux pour éviter le gaspillage et revoir les solutions proposées pour l'eau potable et éviter d'adopter une solution à court terme qui laisserait les générations futures dans l'embarras."

Il entend créer des comités de consulta-

faut favoriser la venue d'investisseurs nouveaux et encourager les promoteurs locaux à prendre de l'expansion."

Il parle des vraies questions en jeu, dont la convention collective des employés de la ville, dont le règlement traîne en longueur. "En décembre dernier, on nous avait promis un règlement pour le printemps dernier. Ce n'est pas encore réglé après plus de 70 000 \$ de frais d'avocat à 190 \$ l'heure. Les points les plus litigieux ne sont pas encore réglés dont l'échelle salariale. Il s'agit d'un borbier de plus de 100 000 \$ causé par de mauvaises relations de travail. La population a le droit de connaître le dénouement de ce dossier avant de voter."

Il estime que l'administration actuelle de la ville reflète une mauvaise planification financière au détriment de l'opportunisme électoral. "Le surplus accumulé aurait dû être investi

en totalité dans les infrastructures municipales. Le secteur de Wright a bénéficié d'un taux de taxes foncières très faible (\$0.81 du 100 \$ d'évaluation) en 2005 grâce à un crédit de \$0.15 du 100 \$ (subvention décroissante de \$0.05 par an jusqu'en 2007 provenant de la fusion) et grâce aussi à l'appropriation du surplus accumulé du secteur de Wright en 2002 équivalent à une réduction du taux de taxes de près de \$0.04 du \$100. Mais il n'y aura pas de surplus pour l'année financière 2006 et le crédit de \$0.15 du 100 \$ ne sera que de \$0.10 du 100\$. L'augmentation sera donc entre \$0.15 ou \$0.20 pour 2006. Cela reflète une mauvaise planification financière au détriment de l'opportunisme électoral."

Yves Côté ajoute que le secteur de Northfield va certainement connaître une augmentation de la taxe foncière pour 2006 qui était de \$0.90 du 100 \$ d'évaluation en 2005. "En 2005, le conseil municipal a prévu la vente d'un actif de \$30 000 \$ par la vente d'un bâtiment pour Northfield et cela est inclus dans le taux de 2005, mais cette vente

n'a pas encore eu lieu. Qu'arrivera-t-il en 2006 avec ce manque à gagner ?".

## Près des électeurs

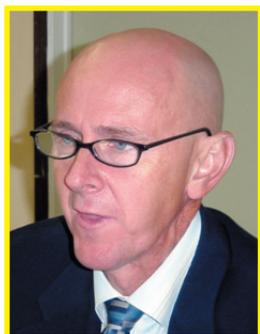
En confirmant sa présence sur les rangs la semaine dernière, le maire sortant, Réal Rochon a formulé ses engagements qui consistent en un gel du salaire des élus pour le prochain mandat. Il entend défendre la réalisation du projet du pont Gracefield-Northfield et améliorer l'état des chemins dans tous les secteurs de la municipalité "Je veux terminer le dossier de l'eau potable sous le principe de l'utilisateur-payeur pour le secteur de Gracefield et aussi, terminer le dossier des eaux usées".

Il entend suivre le projet de construction de la caserne de Chénier et établir une convention collective satisfaisante pour le personnel et la population. Il entend travailler en étroite collaboration avec les associations de protection des lacs en instaurant un système de poubelle en acier pour une meilleure hygiène publique.

"Je veux être la voix des producteurs agricoles et forestiers dans la défense de leur droit de propriétaire et favoriser l'industrie touristique à la grandeur du territoire de la ville et appuyer les promoteurs dans leurs démarches. Je veux débattre avec les élus, le meilleur taux de taxation pour tous les secteurs de la ville et travailler avec les intervenants de la santé pour maintenir à tout prix les médecins à Gracefield en leur facilitant l'accès à un local de qualité. La salle de Wright pourrait être la solution."

À la suite de la fermeture de la source d'approvisionnement en eau potable sur le chemin Blue Sea, il entend mener une étude pour un nouveau site qui pourrait bien être aménagé à la station de pompage de la rue Georges. "Je veux partager, de façon équitable, les redevances de la taxe sur l'essence dans les infrastructures de la ville. Nous percevons quelque 600 000 \$, à ce chapitre, au cours des cinq prochaines années."

Il veut finaliser le dossier de la Maison Entraide Aféas, un projet de 95 000 \$ qui est épongé par diverses sources de financement.



BERNARD DUFFY



JACQUES LAFRENIÈRE



YVES CÔTÉ



RÉAL ROCHON

semaine dernière, le même exercice dans le secteur de Northfield pour terminer sa campagne dans le village de Gracefield, dans le dernier croisement de la campagne.

Le candidat Lafrenière entend geler le salaire des maires et des conseillers. Il entend prendre connaissance de l'état actuel de finances de la ville et procéder à une analyse complète des dépenses. "Je veux également réinvestir équitablement les taxes dans chaque secteur de la Ville en tenant compte de la valeur perçue dans chaque secteur. Il faut également négocier et signer la convention collective de travail avec les employés de la ville."

## Le développement touristique

La reconnaissance de Gracefield à titre de zone touristique serait un avantage marquant pour l'économie locale. La population pourrait bénéficier des nombreux avantages d'un tel statut. Afin de mieux cerner les besoins de la population, il entend former des comités consultatifs d'arrondissements. "Et il est temps que nous apportions un coup de pinceau au centre-ville."

Dans le domaine de la santé, il veut travailler avec les intervenants du milieu à la mise en place d'un Groupe de Médecine Familiale (GMF) avec tous les avantages de cela comporte pour les médecins. Il entend créer un porte-folio promotionnel de la ville. Il veut également agir en fonction de la protection de l'environnement en étroite collaboration avec les diverses associations locales.

Pour les entrepreneurs, désireux d'implanter de nouveaux commerces à Gracefield, il veut créer un parc industriel pour attirer les nouvelles industries. Afin de promouvoir le développement social et économique, la ville devrait supporter techniquement le redémarrage de la Chambre de commerce du Coeur de la Gatineau. Pour revigorer l'industrie touristique, il veut développer une stratégie de mise en valeur de la rivière Gatineau en facilitant la navigation de plaisance tout en encourageant l'investissement de promoteurs privés.

"En cours de campagne, j'ai été à même de constater le profond mécontentement des contribuables à l'égard du conseil municipal actuel. Les gens veulent un changement et c'est exactement ce que je veux faire avec les gens qui seront élus."

## Le temps du gros bon sens

Bernard Duffy, le deuxième candidat à confirmer sa présence sur les rangs, opte pour le gros bon sens. C'est sous ce thème qu'il mène sa campagne. "Il faut apprendre à vivre selon nos moyens. Il faut arrêter de gaspiller et c'est pourquoi j'entends appliquer

tion avec les citoyens sur les grands dossiers de l'heure: l'épuration des eaux, l'alimentation en eau potable, les travaux d'amélioration du réseau routier, la gestion des déchets, la participation des villégiateurs à la démocratie municipale. Il veut étudier la possibilité d'implanter d'autres formes de scrutin (électronique ou par la poste) pour favoriser la participation du plus grand nombre possible de contribuables et rétablir un climat de confiance et de collaboration avec les employés municipaux plutôt qu'une politique coûteuse d'affrontements.

Au niveau touristique "le gros bon sens est de soutenir les projets touristiques novateurs, de mettre en place les conditions pour que nos entrepreneurs et commerçants puissent profiter au maximum des retombées économiques de la villégiature et du tourisme. C'est aussi de développer la fierté en améliorant l'accueil des visiteurs et l'esthétique de Gracefield. Il faut soutenir et favoriser les activités culturelles issues du milieu et en faire des attractions qui profiteront tant à la population locale qu'aux visiteurs."

Il faut également mettre un terme aux politiques électoralistes à courte vue. "Gracefield a besoin d'établir avec ses citoyens, des priorités et préparer des plans de développement pour les cinq ou dix prochaines années. Les contribuables doivent savoir où la ville oriente ses priorités."

L'avenir de Gracefield est intimement lié à la qualité de son environnement. "Protéger nos lacs est nos cours d'eau est une urgence qui ne peut être remise à plus tard. Il faut limiter les impacts négatifs comme le déboisement des rives ou le surpeuplement des cours d'eau fragiles. Il faut agir rapidement pour mettre fin à la pollution dans la rivière Gatineau par l'établissement d'une politique permanente de gestion des égouts."

## Une vision d'avenir

Yves Côté, le troisième candidat à confirmer son intérêt pour la mairie de Gracefield, a débuté sa campagne par un ralliement qui avait lieu le mardi 23 août dernier au Bivouac de l'Ancien à Gracefield. Fort de son expérience de 21 ans en politique municipale à Gracefield, dont 18 à titre de maire. Il se définit comme ayant des qualités exceptionnelles d'administrateur de fonds publics ayant démontré un grand leadership dans le travail d'équipe dans un climat de concertation avec les autres intervenants, dans la transparence et le plus grand respect des contribuables. "Il faut donner une vision d'avenir à notre ville en établissant un plan de développement à moyen et à long terme. Il

## HAUSSE FULGURANTE DES PRIX DE L'ESSENCE

# Les contracteurs municipaux réclament un ajustement

(J.L.) Gracefield- Les entrepreneurs qui ont paraphé des ententes contractuelles avec la Ville de Gracefield ne pourront survivre à la montée en flèche du coût du carburant. Ils menacent même de mettre un terme à leurs contrats et même de déclarer faillite tant ils sont étouffés par une telle charge financière.

Et Gracefield n'est pas la seule municipalité de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à faire face à un tel problème. "Plusieurs entrepreneurs ont des contrats à long terme avec la Ville. En tant qu'élus municipaux, nous les comprenons mais nous ne pouvons apporter quelque modification que ce soit aux contrats déjà signés avec nos entrepreneurs. C'est pourquoi, nous invitons la ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec de s'impliquer pour tenter d'alléger ce fardeau financier inattendu", indique le maire de Gracefield, Réal Rochon.

## Un appui régional

Les élus municipaux de Gracefield ont discuté de cette problématique lors de la séance ordinaire du conseil de septembre. Afin de répondre aux demandes des entre-

preneurs, ils ont adopté une résolution demandant à la ministre Nathalie Normandeau de s'impliquer dans le dossier.

Ils demandent une autorisation spéciale à la ministre afin de permettre un ajustement à la hausse des contrats négociés avec ses entrepreneurs afin de parer à la perte encourue par ces derniers à cause de l'augmentation soudaine du coût du carburant. Si jamais la ministre répondait positivement à la demande, ils désirent que l'application d'une entente mutuelle soit rétroactive à la décision prise dans le dossier.

La résolution du conseil municipal de Gracefield sera acheminée à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Les élus de Gracefield désirent être appuyés par leurs collègues régionaux afin que la demande puisse être reçue favorablement par Québec.

"Nous ne pouvons nous permettre de mettre la pédale douce dans ce dossier. L'hiver approche et notre demande est d'une importance capitale", conclut le maire Réal Rochon.



## ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE AU SUD DU LAC PÉMICHANGAN

## Gracefield dit non et refile la requête à Lac Ste-Marie

(J.L.) Gracefield- Les élus municipaux de Gracefield refusent de donner suite à la requête en annexion d'une partie du territoire du secteur sud du Lac Pémichangan présentée par des résidents de ce secteur qui ont signé une pétition à cet effet en 2003.

«Pour Gracefield, le projet est mort dans l'oeuf. C'est maintenant à la municipalité de Lac Ste-Marie de prendre la relève dans ce dossier. Il s'agit d'une bonne valeur sur la richesse foncière uniformisée (RFU),

Mais je peux vous affirmer que votre requête ne sera pas acceptée. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec les autorités concernées», d'indiquer le maire Réal Rochon.

## Un groupe imposant

La requête en annexion de ce territoire particulier concerne 87 propriétaires. De ce nombre, 54 ont signé la pétition ce qui représente 62 % des propriétaires concernés par la requête en annexion. Les 87 propriétaires représentent une richesse foncière (uniformisée) de 8 233 000 \$. Les signataires de la pétition représentent une valeur foncière de 5 600 000 \$. Ils génèrent également une taxe foncière qui gonfle le budget de la Ville de Gracefield d'environ 60 000 \$.

Lors d'une discussion téléphonique récente, Henri Knight, résident du secteur et signataire de la pétition, a indiqué que la majorité des résidents était en faveur de l'annexion territoriale du secteur sud du lac Pémichangan à la municipalité de Lac Ste-Marie.

«Pourquoi ? C'est bien simple. Notre chemin municipal n'est pas entretenu. On n'a pas les services qu'on avait avant. Nous croyons que nous pourrions avoir un meilleur retour sur nos taxes avec la municipalité de Lac Ste-Marie.»

## Un long processus

La Ville de Gracefield a été informée de la démarche des résidents du secteur alors que

le maire de Lac-Ste-Marie, Raymond Lafrenière, faisait parvenir une lettre à son homologue de Gracefield,

Réal Rochon. Lac-Ste-Marie a sollicité une rencontre pour discuter de cette requête en décembre 2003.

Comme la balle est maintenant dans le camp de Lac-Ste-Marie, la municipalité devra observer certaines règles en vigueur comme le prévoit le règlement. Le conseil municipal de Lac-Ste-Marie peut donc, par le vote affirmatif de la majorité absolue de ses membres, adopter un règlement pour étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale ou un territoire non organisé contigu comme le stipule l'article 128 du règlement. Le règlement, qui doit être adopté par la municipalité, doit contenir une description, faite par un arpenteur-géomètre, du territoire visé par l'annexion. Le greffier, ou secrétaire-trésorier de la municipalité annexante transmet une copie certifiée conforme du règlement à la municipalité dont le territoire est visé par l'annexion. Il répète cet exercice pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. La copie d'un plan du territoire visé par l'annexion fait par un arpenteur-géomètre doit accompagner la copie du règlement.

Dans les 30 jours de la réception de la

copie de règlement, le conseil de la municipalité dont le territoire est visé par l'annexion doit faire connaître son avis sur la demande d'annexion.

Le greffier ou secrétaire-trésorier de celle-ci transmet à la municipalité annexante une copie certifiée conforme de la résolution du conseil. Si le conseil désapprouve le règlement dans le délai prévu, le greffier ou secrétaire-trésorier de la municipalité annexante transmet au ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir du Québec une copie de la résolution en ce sens. Si le Conseil fait défaut de se prononcer sur le règlement dans le délai prévu, le greffier ou secrétaire-trésorier dresse un certificat attestant le défaut et en transmet une copie certifiée conforme au ministre. Lorsque le conseil de la municipalité dont le territoire est visé par l'annexion approuve le règlement, celui-ci doit être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter du territoire visé par l'annexion. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités s'applique aux fins de cette approbation comme si le règlement avait été adopté par le conseil municipal dont le territoire est visé par l'annexion.

La MRC doit, dans les 60 jours qui suivent la réception de la copie du règlement, faire connaître son avis sur la demande d'annexion, à défaut de quoi, son accord est présumé. La Commission municipale du Québec dit, à la demande du ministre, tenir une audience publique sur la demande d'annexion. Le plus tôt possible après la tenue de l'audience, la Commission transmet un rapport au ministre. Celui-ci transmet une copie certifiée

conforme de ce rapport à la municipalité annexante et à la municipalité dont le territoire est visé par l'annexion.

Le ministre peut ordonner la consultation des personnes habilitées à voter du territoire visé par l'annexion. Lorsque le territoire visé par l'annexion est compris dans celui de plus d'une municipalité locale, le ministre peut ordonner la consultation dans le territoire de l'une ou de plusieurs de ces municipalités. Aux fins de cette consultation, les personnes habiles à voter sont celles de la partie du territoire visé par l'annexion qui est comprise dans celui de la municipalité. La consultation est effectuée au moyen d'un scrutin référendaire conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Le scrutin est tenu à la date fixée par le ministre et les résultats doivent lui être transmis le plus tôt possible. Les dépenses occasionnées par cette consultation sont payées par la municipalité annexante. Le ministre peut indiquer qu'il n'approuvera pas le règlement d'annexion mais il peut aussi approuver le règlement avec ou sans modification. Il publie à la Gazette officielle du Québec un avis du fait qu'il a approuvé le règlement avec ou sans modification et, le cas échéant, approuvé avec ou sans modification un accord ou imposé un partage de l'actif et du passif.

Le règlement et, le cas échéant, l'accord entrent en vigueur à la date de publication de l'avis ou à toute date ultérieure qui y est indiquée. Le plus tôt possible après la publication de l'avis public, le greffier ou le secrétaire-trésorier de chacune des municipalités donne un avis public de l'annexion.



La municipalité de Lac Ste-Marie mènera maintenant le dossier de la requête en annexion des résidents du secteur sud du lac Pémichangan.

Quant aux prélèvements de la taxe foncière, la somme globale est également très intéressante. Cependant, je ne suis pas en mesure de préciser de chiffres tant pour la RFU que pour la taxe foncière», indique Céline Bastien, directrice générale adjointe de la Ville de Gracefield.

## Il y a deux ans

En 2003, des résidents, désireux d'être rattachés à Lac-Ste-Marie, ont déposé une pétition aux élus municipaux de Lac-Ste-Marie. Comme le prévoit la Loi sur l'organisation territoriale, les pétitionnaires auraient dû adresser leurs doléances au conseil municipal de Gracefield.

Des résidents du secteur concerné ont assisté à la séance ordinaire du mois d'août du conseil municipal de Gracefield. Un de leurs représentants s'est adressé aux élus, lors de la période de question, pour connaître leur opinion et pour savoir si une décision avait été rendue quant à leur requête en annexion.

«Je suis au courant du dossier. Je suis en mesure de répondre. Au moment où la pétition a été présentée au conseil municipal de Lac-Ste-Marie, nous venions de procéder au regroupement de nos trois secteurs pour former la Ville de Gracefield.

## Gracefield réclame un service de dialyse

(J.L.) Gracefield- La Ville de Gracefield, à l'instar de toutes les municipalités de la région, réclame qu'un service de dialyse soit aménagé au Centre de santé de la Vallée-de-la-Gatineau le plus tôt possible.

Beaucoup de gens doivent se déplacer vers les hôpitaux urbains pour recevoir des traitements de dialyse. En plus d'être

physiquement épuisants, les déplacements des patients sont très onéreux et ils sont indispensables à leur survie.

La Ville de Gracefield demande donc ministre Philippe Couillard d'autoriser les budgets et les équipements nécessaires à la mise en place d'un tel service à l'hôpital de Maniwaki.

## LE GOLF D'AUTOMNE DANS UN DÉCOR ENCHANTEUR!

Des forfaits à ne pas manquer!

Du lundi au vendredi :  
golf et voiturette pour  
**29<sup>95</sup>\$** + taxes

Le golf weekend  
(samedi et dimanche) :  
golf et voiturette pour  
**39<sup>95</sup>\$** + taxes

**MONT STE MARIE**

*Préparez-vous pour le  
Festival des Couleurs  
les 8 et 9 octobre 2005 !*

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AU :  
(819) 467-5200**

# À VOS ARMES. CHASSEURS !



**SERVICE D'AJUSTEMENT**

**et de nettoyage  
d'armes à feu**

**Des munitions à  
profusion pour tous les  
types d'armes à feu.**

*Des marques réputées :*



**POUR LES ARMES ET LES MUNITIONS...  
C'EST LA PLACE!**

TÉL. : 819-463-2192

FAX. : 819-463-4120



**27, PRINCIPALE, GRACEFIELD (QUÉBEC)**

Ceci  
n'est pas  
une nouvelle  
salle de  
séjour



## C'est la paix pour lire le journal.

Pour d'autres, ce sera le plaisir de recevoir. La détente en famille.  
Ou encore, le simple désir de changement.

Quels que soient vos rêves de rénovation, Desjardins met tout en place pour vous aider à les concrétiser. Pour en savoir davantage sur les solutions de financement pour la rénovation, contactez un conseiller de Desjardins qui vous guidera vers la meilleure solution de financement. Parce que l'argent doit toujours être au service des gens. Jamais le contraire.



**Desjardins**  
**Caisse populaire**  
**Gracefield**

Conjuguer avoirs et êtres

32, Principale c.p. 99 Gracefield QC J0X1W0  
**1 (819) 463-2844**  
**1 (800) 663 8985**

[www.desjardins.com/habitation](http://www.desjardins.com/habitation)



## UNE SITUATION PEU RELUISANTE

# Québec suspend l'exploitation du bureau d'accueil touristique de Gracefield

(J.L.) Gracefield- La Direction de la qualité des produits et des services touristiques du ministère du Tourisme du Québec suspend provisoirement l'exploitation du Bureau d'accueil touristique de la Ville de Gracefield qui a été relocalisée, le printemps dernier, dans l'ancienne caserne des pompiers du secteur de Gracefield.

Cette directive ministérielle fait suite à une visite d'inspection du bureau, à Gracefield, le 20 juillet dernier, en vue d'une autorisation d'exploitation permanente.

Simon Doucet, directeur de la qualité des produits et des services touristiques au ministère du Tourisme indique que la situation n'est pas reluisante et il exige des actions correctrices immédiates d'autant plus qu'il s'agit d'un nouveau lieu d'accueil qui devait, préalablement à son ouverture, satisfaire à tous les critères de la Politique des lieux d'accueil et de renseignements touristiques.

### Pas de réaction

Depuis la remise du rapport d'inspection, le 20 juillet dernier, Québec n'a reçu aucun avis à l'effet que certains correctifs ont été apportés ou le seraient à court

terme. Québec a donc délivré une autorisation provisoire d'exploitation jusqu'au 31 octobre 2005. La direction précise que, dans l'état actuel du lieu d'accueil, elle ne pourrait autoriser le renouvellement de l'exploitation pour 2006.

La Ville de Gracefield devra donc prendre les mesures requises et la direction ministérielle pourrait revoir sa décision.

### De nombreuses carences

Lors de sa visite, l'inspecteur a constaté les écarts suivants: les heures minimales d'exploitation durant la période estivale du vendredi précédant le 24 juin à la Fête du travail était de huit heures; l'affichage extérieur bien en vue des heures et de la période d'ouverture; le formulaire de dépôt des plaintes et le recueil; l'état des présentoirs pour les brochures à la disposition des visiteurs; l'état visuel de l'entrée principale de la voie d'accès et du stationnement; l'état visuel de l'intérieur du lieu d'accueil; l'état visuel des salles de toilettes publiques; l'accès à l'établissement de façon autonome; le stationnement réservé et bien indiqué; les salles de toilettes publiques adaptées et équipées; l'affichage d'une déclaration de qualité de service à la vue de la clientèle



La Ville de Gracefield devra apporter des correctifs majeurs à son Bureau d'accueil touristique sinon elle ne pourra plus l'exploiter sur une base permanente.

et une personne ayant suivi le cours de secourisme.

Les élus municipaux, lors de la séance ordinaire du lundi 12 septembre dernier, ont résolu d'informer le ministère que la Ville s'engage à apporter les correctifs

nécessaires et à répondre à tous les critères du ministère. Il ont de plus résolu que toutes les corrections seront effectuées avant le début de la période estivale, soit le vendredi précédant le 24 juin 2006.

## Une première pompière à la Ville de Gracefield

(J.L.) Gracefield - Marie-Claude Laprise devient la première femme pompière du service de protection contre les incendies de la Ville de Gracefield. Les élus de Gracefield ont accueilli sa candidature avec joie lors de la séance ordinaire du conseil municipal de septembre.

«Elle fait de l'excellent travail et je suis très heureux de l'accueillir au sein de notre équipe», indique le conseiller municipal, Étienne Marois. L'arrivée de Marie-Claude Laprise coïncide avec le départ du pompier Brian Draper qui, pour des raisons personnelles, a signifié sa démission par lettre en août dernier. Il a été convenu de lui adresser une lettre de remerciement pour son implication dans le service au cours des dernières années.

### Entente Gracefield - Blue Sea

À la demande de quelques propriétaires, la Ville de Gracefield souhaite signer une entente avec la municipalité de Blue Sea pour la protection contre les incendies dans

le secteur du chemin Bellevue, qui comprend plusieurs propriétés.

«Nous devrions nous entendre rapidement avec la municipalité de Blue Sea concernant le chemin Bellevue», indique le maire Réal Rochon.

### Demande refusée

Serge Rice, entrepreneur pour l'entretien des chemins d'hiver, a demandé à la Ville de Gracefield un ajustement à son contrat afin d'éponger équitablement les dépenses supplémentaires attachées à la fluctuation importante du coût du carburant. La demande a été analysée par le directeur général Jean-Marie Gauthier auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec. La Ville de Gracefield, comme en fait foi la résolution à cet effet, adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de septembre, a refusé la demande du contracteur. Il n'existe aucune clause au contrat qui permettrait un ajustement de coût à son contrat.

«Nous tenons cependant compte de la demande de M. Rice et nous acheminons une résolution à la ministre, en demandant l'appui des municipalités de la région, afin que le ministère qu'elle dirige consente à revoir la réglementation et d'accorder aux municipalités les argents nécessaires à l'augmentation du coût du carburant. Toutes les municipalités de la région sont aux prises avec le problème. Nous fondons beaucoup d'espoir sur une réponse affirmative du ministère à notre demande», indique le maire de Gracefield, Réal Rochon.

Dans une lettre qu'il adressait à la Ville de Gracefield en août dernier, Serge Rice demande un ajustement à son contrat puisque le coût, lors de la signature du contrat oscillait entre les 0.75 cents à 0.83 \$ cents du litre ce qui n'est pas le cas actuellement puisque le coût à la pompe est actuellement de 1.07\$ le litre. Il précise qu'il lui sera impossible de poursuivre son

travail, et de respecter son contrat, si un ajustement n'est pas fait le plus rapidement possible.

### Fibre optique

Les membres du conseil municipal de Gracefield ont autorisé, par voie d'une résolution, Connexion fibre Picanoc/Xit Telecom à installer la fibre optique sur le territoire de la Ville de Gracefield. Les travaux d'installation de la fibre optique pourront donc être exécutés sur une distance de 1,28 kilomètre sur une partie du chemin de la Traverse Blue Sea près du chemin Louis-Seize.

La Ville de Gracefield va également procéder à l'achat de 6 000 tonnes de sable tamisé du fournisseur Les Constructions Alie 2003, au coût de 3\$ la tonne comme le spécifiait une soumission à cet effet. La Ville a autorisé une dépense de 600\$ afin d'améliorer et d'aménager le parc du terrain de jeu municipal sur le chemin Alie, dans le secteur de Northfield.

## COUVREURS

# Rocheon

ENR.



Toitures de tous genres • Ouvrage garanti par écrit  
• Résidentielles • Commerciales • Industrielles  
• Enlèvement de la neige

### ESTIMATION GRATUITE

LICENCE RBQ : 2537-2913-00

78F, Route 105, Egan-Sud

(819) 449-4976

Sans frais : 1-888-449-2849

Kazabazua

(819) 467-2849

FAX : 467-4727

Super spécial

# 10%

## DE RABAIS

Carrière

Clément

Tremblay et Fils enr.

LAC BLUE SEA

463-4029 / Sans frais : 1-877-463-4902 / Fax: 463-4902

NOTRE GARANTIE : VOTRE SATISFACTION !

sur la poussière  
de pierre grise  
livrée avant le  
21 octobre 2005.

Un rabais supplémentaire de 5\$  
sur présentation de ce coupon.

Vente & Transport  
Pierre (blanche)  
• Gravier • Terre  
Excavation  
• Transplantation  
d'arbres matures

RBQ : 8108-4329-54





## GEOFFROY DUSSAULT SE TAPE 3 300 KILOMÈTRES À VÉLO

## L'Ange des Vents fait le tour du Québec en solitaire

(J.L.) Blue Sea- Le jeune Geoffroy Dussault, 19 ans de Blue Sea, a du front tout le tour de la tête. Il a décidé, un bon matin, de relever un défi personnel, celui de faire le tour du Québec à vélo. Il l'a fait en 20 jours en parcourant toutes les régions du Québec et en roulant pas moins de 3 300 kilomètres. Tout un accomplissement pour l'Ange des Vents, comme on le surnomme dans son entourage immédiat.

C'est en klaxonnant que ses parents et



Le jeune Geoffroy Dussault venait d'arriver à Blue Sea après avoir parcouru 3 300 kilomètres à travers le Québec.

amis l'ont accueilli en roulant sur la rue Principale, à Blue Sea, le dimanche 21 août. Il est parti, avec son vélo, le coeur rempli d'espoir, le corps en forme avec un objectif



Geoffroy est entouré de son oncle Christian Gauthier, Guylaine Gauthier, et Vincent Gauthier-Rousseau qui sont allés l'accompagner à partir de St-Jovite, le dernier jour de son aventure le dimanche 21 août dernier.

unique en tête: relever ce beau défi pour sa satisfaction personnelle. Rien de plus, rien de moins. Vingt jours d'aventures, de vent en pleine figure et un soleil ardent qui dégageait une chaleur accablante en frappant le macadam des routes québécoises. Il devait également se méfier du manque de courtoisie des automobilistes. Il a bien failli de faire happer à quelques reprises.

"Mais je suis revenu sain et sauf. Ce fut une belle aventure. Je savais que je pouvais le faire. Je n'ai jamais douté mais je dois avouer que le défi était de taille. Je l'ai fait pour ma satisfaction personnelle. Je remercie mon oncle Christian pour la confiance et sa disponibilité. Il a cru à mon projet dès le départ et m'a encouragé à le réaliser."

La piqûre du vélo

Bien connu par la gent sportive régionale pour son excellence au hockey, le jeune Geoffroy Dussault a eu la piqûre du vélo en participant à quelques compétitions amicales dans la Parc de la Gatineau.

Avant de partir à la conquête du Québec, il a d'abord dressé son itinéraire avec l'aide de ses amis et déterminé les distances quotidiennes à parcourir, une moyenne de 250 kilomètres par jour avec un sac sur le dos. Il

a visité plusieurs régions du Québec dont le Saguenay, le Lac St-Jean, l'Outaouais et les Laurentides. Un périple de 21 jours avec seulement deux jours de repos à l'horaire.

Un premier coup dur

Gonflé à bloc, il amorce son aventure le 2 août dernier. Il se blesse dès le premier jour. Une déchirure méniscale le contraint au repos pour toute une journée. Il venait de franchir 282 kilomètres. Après un pose, pour permettre à son genou de reprendre de la vigueur, il poursuit vers Granby et Thetford Mines puis de Thetford-Mines à Québec jusqu'à Rivière-du-Loup. Il décide alors de profiter d'une journée de repos. Puis il reprend les guidons le lendemain de Rivière-du-Loup à Matane puis de Matane à Mont-Louis jusqu'à Gaspé et Port-Daniel.

"J'avais le vent dans la face. Les cyclistes savent très bien ce que ça veut dire. T'as nettement l'impression de ne pas avancer, de ne pas arriver au but et, physiquement, c'est plus exigeant".

Mais il a fait fi du vent, l'aventure était beaucoup trop passionnante pour rebrousser chemin. De Port-Daniel, il roule en direction de Cambleton au Nouveau-Brunswick puis jusqu'à Ste-Anne de Madawaska. C'est lors de cette balade que la selle de son vélo s'est brisée. Il a fallu réparer le tout avant de reprendre la route de Edmunston à Rivière-du-Loup en passant par la magnifique contrée de Charlevoix jusqu'à Chicoutimi, puis au Lac St-Jean jusqu'à St-Félicien avec un vent de face sur pas moins de 700 kilomètres.

En roulant de St-Félicien jusqu'à Hébertville, sur seulement 80 kilomètres, il a ressenti, à nouveau, des douleurs au genou gauche. Puis, il a attaqué le fameux Parc des Laurentides jusqu'à Québec, une traite de 200 kilomètres dans les pentes raides et le vent de face. Son genou lui faisait encore très mal.

De Québec, il voulait joindre Maskinongé sur 185 kilomètres, mais après seulement 12 kilomètres, son genou déclare à nouveau forfait. Il a puisé dans ce qui lui restait de réserve d'énergie pour rouler, sous la pluie battante et un sac de 40 livres sur le dos, de Maskinongé à St-Jovite. Nous sommes alors le samedi 20 août.

Son oncle, Christian Gauthier, un de ses fans les plus fidèles, est allé le rejoindre à St-Jovite. Il lui a offert de coucher dans un hôtel et de se restaurer un peu. "Une bonne chance que Christian était là. Cette halte m'a permis de récupérer avant d'entreprendre le dernier droit de mon aventure."

À la belle étoile

Le jeune cycliste a dormi à la belle étoile, plus souvent qu'autrement. Il devait donc transporter un sac à dos, d'une trentaine de livres, ce qu'il a fait sur au moins 2 950 kilomètres.

Le dimanche 21 août, il entreprend son retour au bercail, un périple de 218 kilomètres de St-Jovite à Blue Sea. Il a été accueilli par les membres de sa famille à la résidence de ses grands-parents, Suzanne Ledoux et Gérard Gauthier qui étaient visiblement fiers de leur petit-fils. "Un tel voy-

age n'est pas commun. Vraiment, nous lui levons notre chapeau. Vraiment, c'est un bel accomplissement".

Mis à part deux crevaisons, quelques culbutes, le bris de la selle et les maux de genou, tout s'est bien déroulé. "Je dois dire, qu'au niveau de l'accueil, les gens du Lac St-Jean sont dans une classe à part. Leur réputation n'est pas surfaite."

En Gaspésie, il a roulé une moyenne de 87,8 kilomètres à l'heure.

Le jeune Geoffroy a rencontré beaucoup de gens au cours de son aventure. Il affirme que cela l'a fait grandir. Sa mère, Micheline

Gauthier, a fait bénir son vélo avant le départ. Durant son voyage autour du Québec, il a beaucoup bu: de l'eau, du Gaterade et mangé beaucoup de fruits.

"Le voyage m'a coûté environ 800 \$, en nourriture. Il s'agit d'un très bon investissement. Je suis content, j'ai relevé le défi que je m'étais fixé et c'est là, la plus belle récompense. Se prouver à soi-même est une sensation enrichissante. Je me souviendrai, toute ma vie, de cette merveilleuse aventure", a-t-il conclu alors qu'il faisait l'objet d'une petite fête familiale chez ses grands-parents de Blue Sea.



Le jeune héros a été l'objet d'une fête à la résidence de ses grands-parents Suzanne Ledoux et Gérard Gauthier à Blue Sea. Tous les membres de la famille étaient bien fiers de lui.



**Assurances  
Kelly  
& Associés**

Téléphone : (819) 463-2898 • Télécopieur : (819) 463-3322  
7, rue Principale, Gracefield (Québec) J0X 1W0

## 4 courtiers pour vous servir

- Assurances résidentielle, chalet, bateau, automobile
- Véhicule commercial
- Véhicule récréatif
- Assurance commerciale, ferme
- Cautionnement de tout genre

*Vous servir est un privilège !*

**Gilles Beauseigle  
Danielle Renaud**

C.D'A.Ass.

Courtier d'assurance générale

**Anik Beauseigle  
Sylvie Roy**

Courtier d'assurance de dommages  
des particuliers et des entreprises





## TANT QUE LA FAMEUSE PANCARTE NE SERA PAS ENLEVÉE

## La Caisse pop de Gracefield coupe les vivres à la communauté de Blue Sea

(J.L.) Blue Sea- La communauté de Blue Sea ne doit pas s'attendre à ce que la Caisse populaire Desjardins de Gracefield réponde affirmativement aux demandes d'aide financière lui provenant des organismes du milieu tant et aussi longtemps que la pancarte installée près de l'église St-Félix par le Comité pour la réouverture du comptoir de services de la Caisse populaire de Gracefield n'aura pas été enlevée.

Le sujet a été soulevé par le maire de Blue Sea, Laurent Fortin, alors qu'il présidait la séance du conseil municipal du mardi 6 septembre dernier à Blue Sea.

«Je pense que la municipalité est pénalisée par le maintien de la pancarte. Je sais que des gens du milieu tiennent à ce qu'elle demeure en place mais la municipalité vient d'essayer un refus de la Caisse populaire de Gracefield de souscrire financièrement à une promotion qui pourrait être bénéfique pour l'ensemble de la population.» Le conseiller municipal, Benoit Henri, partage le point de vue du maire sur la question: «il n'y a pas de doute que cette pancarte est une enclave à toute entente de partenariat avec la Caisse populaire de Gracefield. Le fait que la pancarte soit toujours en place nous nuit énormément.»

## Demande refusée

Virgile Tremblay, un membre du Conseil de la Fabrique de Blue Sea, lors de la période de question des contribuables, a demandé aux membres du comité local d'étudier la possibilité d'enlever cette fameuse pancarte (voir photo dans ce reportage). Dans une lettre qui était acheminée aux marguillières et marguilliers de la Fabrique de Blue Sea, tout récemment, la Caisse populaire Desjardins de Gracefield, indique son refus à une demande d'aide de l'ordre de 4 500 \$, à moins que la pancarte ne soit enlevée de l'endroit où elle a été installée il y a quelques mois.

Mario Tremblay, un entrepreneur local, président du comité en question, a précisé qu'il avait payé pour la confection et l'installation de cette pancarte et qu'elle lui appartenait. «Maintenant, je ne vais pas prendre la décision unilatérale de l'enlever sans consulter les membres du comité et la population qui s'était soulevée, il y a presque deux ans, contre la décision de la Caisse de fermer notre comptoir de services à Blue Sea. Une réunion publique, à une date qui n'est pas encore déterminée, devra avoir lieu pour discuter sur le sujet.»

La décision de l'enlever ou de la maintenir n'appartient pas au Conseil de la Fabrique de Blue Sea qui n'a rien à y voir puisque «c'est le comité formé pour défendre les

sociétaires de Blue Sea de la Caisse populaire Desjardins de Gracefield qui a décidé d'installer cette pancarte. Le fait qu'elle soit toujours en place dérange les administrateurs de la caisse. Cette décision de boycotter les demandes d'aide financière de notre milieu ne m'étonne pas du tout», d'ajouter le conseiller municipal, Roger Lacaille.

Les sociétaires, résidents de Blue Sea, ont toujours prétendu qu'il fallait beaucoup de temps avant d'obtenir une réponse de la caisse et d'instaurer un climat plus sain et plus coopératif avec leur institution. Il n'est pas normal, selon eux, qu'on ne daigne même pas les rencontrer. Les sociétaires font également état de la montée vertigineuse du coût de l'essence eux qui doivent régulièrement faire la navette Blue Sea-Gracefield, aller-retour, pour effectuer leurs transactions bancaires.

«Le sujet est à prendre avec des gants blancs. Mais, en tant que maire de Blue Sea, je me dois de soulever la situation qui brime la municipalité et qui la prive d'une aide précieuse pour sa promotion et son développement», conclut le maire Laurent Fortin.

Mario Tremblay a indiqué que la Caisse exerçait un certain chantage auprès de la population de Blue Sea. «Quoi qu'il en soit, les gens pourront se prononcer publiquement sur le sujet lors d'une réunion que

nous convoquerons sous peu.»

Jacques Éthier, président du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Gracefield a confirmé

la demande d'aide du Conseil de la Fabrique de Blue Sea de même que la position des administrateurs face à cette demande.

«Nous sommes disposés à aider l'église de Blue Sea, à la condition que la pancarte soit enlevée. Ce n'est pas à la population de Blue Sea de faire vivre la Caisse comme ce n'est pas à la Caisse de faire vivre la population de Blue Sea. Nous sommes prêts à aider mais pas à se faire piler sur les pieds.»



La pancarte a été installée il y a quelques mois pour protester contre la décision de la Caisse populaire Desjardins de Gracefield de fermer son comptoir de services à Blue Sea.

## UNE BALADE EN PONTON SUR LE MERVEILLEUX LAC BLUE SEA

## Les Wézi-Wézo comblent les amis de la Maison Amitié

(J.L.) Blue Sea- Une douzaine d'amis du Centre de jour l'Entre-Lien de la Maison Amitié de la Haute-Gatineau ont salué le premier jour de septembre par une balade en ponton sur le lac Blue Sea. Le soleil était au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous.

Il s'agissait d'une première expérience du genre pour tous les membres du groupe qui ont bien apprécié cette belle journée en plein-air, bercés par les flots bleus du lac qui était rayonnant de beauté en cette journée particulière.

«Cette activité est inscrite à notre pro-



Les amis du Centre de jour l'Entre-Lien de la Maison Amitié de la Haute-Gatineau ont cassé la croûte au belvédère de la Forêt de l'Aigle à Orlo, un des plus beaux secteurs de la piste cyclable de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.



Cette photo a été croquée en plein coeur du lac. Les amis ont eu beaucoup de plaisir et se souviendront longtemps de leur première balade en ponton sur le lac Blue Sea.

grammation mensuelle dans le cadre de nos projets spéciaux. Il s'agit d'une belle sortie pour nos amis qui en ont abondamment parlé le lendemain», d'indiquer le coordonnateur Paul Lacaille.

## Un tour merveilleux

Les amis sont partis du quai public de Blue Sea guidés par Jean Lacaille. Ils ont longé les rives du lac jusqu'à Messines. Après un périple de deux heures, tous avaient rendez-vous au belvédère de la Forêt de l'Aigle, qui longe la piste cyclable, dans le secteur de Orlo, pour l'heure du lunch sur le coup de midi. Deux membres du groupe se sont baignés pendant que d'autres discutaient de choses et autres en admirant le paysage et en écoutant les chansons de Patrick Norman sur une cassette.

«C'est un beau lac. Je ne me serais jamais imaginé qu'il était si long. Et les chalets, de vrais châteaux», ont-ils répété tout au long du parcours.

Après le lunch, les joyeux lurons sont repartis en direction de Messines en passant devant La Bachelleraie et l'Auberge des Pins et la plage publique de Messines. Ils ont longé le lac à la hauteur du chemin de la Montagne à Messines pour revenir à Orlo, pour un arrêt très bref, et piquer tout droit pour le quai public de Blue Sea, une balade de près de cinq heures dont ils se souviendront longtemps. Ils ont été conduits et ramenés à Maniwaki à bord d'un autobus du Transport adapté de la Vallée-de-la-Gatineau.

On a même eu droit à de la danse en ligne sur le ponton. Il faut dire que les gens intéressés peuvent suivre la formation de Gilberte Jeté tout comme six amis de la Maison le font actuellement. Le siège social de la Maison Amitié de la Haute-Gatineau est situé au 125, rue Laurier à Maniwaki.

«Nous désirons remercier le club Les Wézi Wézos qui a défrayé le coût de cette belle balade. Il nous aide

grandement à financer la réalisation de nos activités spéciales. Sans les Wézi-Wézo,

nous ne pourrions nous payer d'aussi belles sorties», conclut Paul Lacaille.

**Loisirs**  
**P.C. Enr.**

**LE COIN DU TECHNICIEN CONSEIL EN ÉLECTRONIQUE - INFORMATIQUE - MUSIQUE**

**JEUX VIDÉO ET PLUS**

Pour configuration, installation, réparations d'ordinateurs

Musique, CD, audio et réparation de CD et DVD

**Couture L.L. Enr.**  
Conception et Transferts Images, Broderie et Couture.  
29, rue Principale, Gracefield J0X 1W0  
Pierre - Claude

**463-0101**  
1-866-685-0101 [loisirspc@bellnet.ca](mailto:loisirspc@bellnet.ca)



DEUX FOIS PLUS D'ESPACE DE VENTE ET D'ENTREPOSAGE

## Un magasin tout neuf de 1.5 M \$ pour la Co-op de Gracefield

(J.L.) Gracefield- La Co-op de Gracefield a confié aux Entreprises Ma-Mi Inc., de Messines, la construction de son magasin haut-de-gamme, au coût de 1,5 M \$, qui s'inscrit dans la lignée des modèles-types des magasins Co-Op au Québec.

Le nouveau magasin sera construit là où est actuellement situé le magasin Harbois. La charpente reposera dans l'actuelle cour à bois pour laisser de l'espace au sta-

tionnement devant la façade de l'établissement. L'entente avec le contracteur a été finalisée le mercredi 14 septembre dernier et la construction débutait le lendemain.

### Une nouvelle ère

Le magasin actuel de la rue Du Pont avait été transformé en 1996. «Dès lors, nous parlions de raffermir notre entreprise et déjà nous nous mettions à l'oeuvre pour une construction nouvelle. Nous avons établi notre nouveau concept de construc-



Cette photo reflète exactement le magasin Co-op qui sera construit à Gracefield.



Le magasin Co-Op de la rue Du Pont.

**POUR EN CONSERVER LA VOCATION COMMERCIALE**

## Deux hommes d'affaires de Gracefield achètent le bâtiment de Jean Dumas

(J.L.) Gracefield- Gilles Beauseigle et Gérard Boisvenue, deux hommes d'affaires de Gracefield, ont acheté le bâtiment de Jean Dumas, sur la rue St-Joseph à Gracefield, qui abritait, jusqu'à tout dernièrement, l'entreprise D.M. Portes et Fenêtres.

«Le bâtiment est solide et d'une qualité exceptionnelle. Il s'agit d'un bel emplacement en plein coeur du village de Gracefield dont nous voulons conserver la vocation commerciale», précise Gilles Beauseigle des Assurances Kelly et Associés à Gracefield.

### Bâtiment spacieux

Le bâtiment comprend presque 6 000

pièdes carrés d'espaces commerciaux dont un local, sur la façade de 1 680 pieds carrés. Le bâtiment comprend un système de chauffage central au propane et le plancher est recouvert d'un ciment solide.

«Il est certain que nous préconisons un avenir commercial pour cet imposant bâtiment au coeur de Gracefield.»

Pour les espaces, à l'arrière du bâtiment, sur une superficie de 4 000 pieds carrés, les promoteurs désirent instaurer un système d'entreposage privé de véhicules motorisés de tous genres. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé par les promoteurs.



Jean-Serge Rochon est le directeur général de la Co-Op de Gracefield depuis 22 ans. «C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour nous.»

tion dès 2000. Nous sommes tous très heureux de cette mise en chantier qui doublera notre surface de vente et d'entreposage. Nous nous inscrivons ainsi dans la lignée de tous les magasins modernes de la bannière Co-Op à travers le Québec», d'indiquer le directeur général Jean-Serge Rochon, qui dirige les destinées de l'entreprise depuis 22 ans.

### Une fenêtre sur la route 105

La Co-Op de Gracefield donne donc suite à l'étude de la firme Pluram, qui indiquait, au début des années '90, qu'il serait préférable pour les entreprises de vente au détail de Gracefield de s'établir sur la route 105 et profiter du flot de circulation qui démontre, statistiques à l'appui, qu'au moins 5 000 véhicules circulent sur la route 105, chaque jour, dans le périmètre urbain de la Ville de Gracefield.

Le nouveau magasin aura une superficie totale de 12 000 pieds carrés, dont 2 000 pieds pour l'entreposage intérieur et autant d'espace pour les bureaux administratifs qui seront superposés pour l'équivalent des 2 000 pieds carrés de l'entreposage.

«Nous allons augmenter considérablement la gamme de nos produits tant en plomberie, qu'en électricité qu'en produits de la ferme. Nos études de marché et de faisabilité démontrent clairement qu'il y a une place accrue, chez nous, pour les produits que nous vendons. Et c'est tout à l'a-

vantage de nos consommateurs», ajoute Jean-Serge Rochon.

### Une longue histoire

Le bâtiment actuel de la Co-op de Gracefield, sur la rue Du Pont, a été construit en 1939, par l'association d'agriculteurs du sud de la Vallée-de-la-Gatineau. Il a été modifié au fil des ans pour devenir ce qu'il est actuellement.

«La construction de notre nouveau magasin devrait être terminée pour janvier 2006. D'ici là, nous continuerons de servir nos clients sur la rue Du Pont de même que chez Harbois. Dès que la construction de notre nouveau magasin aura été complétée, nous rajusterons progressivement nos opérations pour en arriver à tout concentrer à notre nouveau magasin.»

La Co-op conservera son magasin actuel sur la rue Du Pont pour y entreposer ses produits. «Nous n'écartons cependant pas la possibilité de le vendre si jamais une offre était à ce point alléchante.»

Ce nouvel investissement dans un nouveau magasin ne justifie pas la création de nouveaux emplois à la Co-Op. Les emplois actuels seront maintenus.»

D'ici la fin des travaux au nouveau magasin, les clients de la Co-op ont toujours rendez-vous au magasin actuel, sur la rue Du Pont de même que le magasin Harbois, sur la route 105.

## FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE

### Des rencontres pour éveiller la spiritualité

(J.L.) Gracefield- Des rencontres d'information sont prévues sous peu pour le programme de Formation à la vie chrétienne qui est offert par le Secteur Haute-Gatineau qui comprend les communautés chrétiennes de Gracefield, Bouchette, Pointe-Comfort et Blue Sea.

Une rencontre a lieu le mercredi 21 septembre prochain, à 19h, au sous-sol de l'église St-Félix de Blue Sea. Trois rencontres ont eu lieu antérieurement à Bouchette et à Gracefield, à deux occasions.

Cette formation à la vie chrétienne comprend des rencontres sur l'éveil à la spiritualité, des rencontres de réflexion sur le sens et le contenu de la Bible, des

parcours d'accompagnement et d'activités pour les jeunes qui souhaiteraient faire grandir leur foi et leurs connaissances religieuses, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence avancée. On a prévu de l'accompagnement pour les parents qui veulent aider un enfant à vivre une étape sacramentelle de sa vie chrétienne.

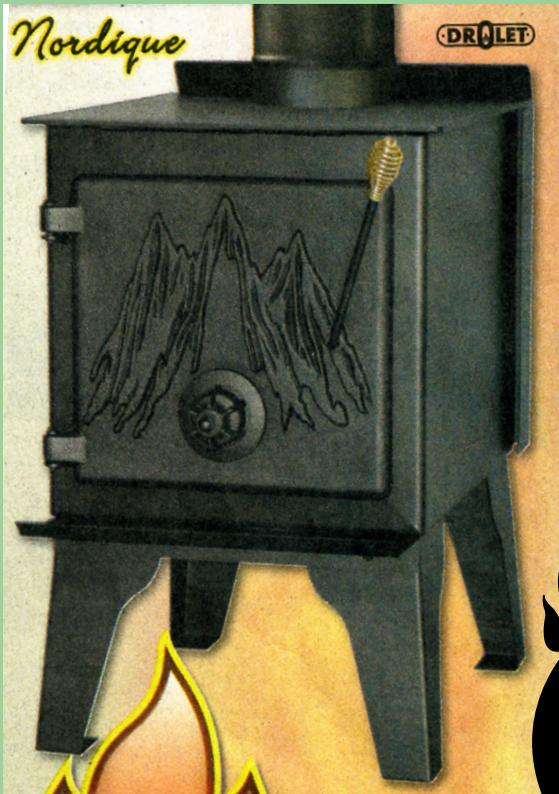
Vous pouvez communiquer avec votre paroisse ou directement avec la personne concernée pour ces préparations soit Raymonde Carpentier-Marois, agente de pastorale pour le secteur Haute-Gatineau au 463-2857 ou Gisèle Beauregard, responsable de la pastorale à Bouchette au 465-2046. Le prêtre-modérateur sera le pasteur Jean-René Sirois.

# Lequel de ces poêles à bois choisirez-vous pour passer l'hiver au chaud ?

Vaste choix de poêles à bois et accessoires en magasin.

## Poêle à bois

Surface recommandée  
Jusqu'à 2 000 pi. ca.  
Diamètre du tuyau 6".  
23" x 29-3/4" x 33-1/2"



## Poêle à bois

Surface recommandée  
500 à 1 200 pi. ca.  
Diamètre du tuyau 6".  
18" x 26" x 28"

**599<sup>95</sup>**  
ou 12 versements de  
**53<sup>73</sup>**/mois

**278<sup>95</sup>**  
ou 12 versements de  
**24<sup>98</sup>**/mois

**Les meilleures marques aux meilleurs prix de la région !**



Automobile

**Et votre auto aussi...**

**249<sup>99</sup>\$**  
Incroyable!  
Incredible!

Abri d'auto.  
11' x 16' x 6'6".

Rabais sur tous les accessoires en magasin : tuyau, coude, protège-cheminée, brosse à ramoner, thermomètre, ventilateur, gants, jeu d'outils, nettoyeur de vitre de poêle.

Quincaillerie



# S.C.A. GRACEFIELD

4, rue Dupont, Gracefield  
144, rue St-Joseph, Gracefield

Tél.: **463-2862**  
Tél.: **463-2073**